

SÉMINAIRE DE FORMATION CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE

Salle des fêtes - Avenue de Valence
Chateauneuf-sur-Isère (26300)



Mercredi 25 août 2021

Écrire un discours ?

par **Marie-Pierre Medouga**, consultante en communication (Ecodem)
[de 14h à 17h](#)

Open data et RGPD

par **Marie-Pierre Medouga**, consultante en communication (Ecodem)
[de 17h15 à 19h](#)

Buffet d'accueil et rencontre

avec **Gabriel Amard**, directeur du formateur des collectivités **et Guilhem Serieys**, ancien conseiller régional Occitanie
[à 19h15](#)

Fin des travaux à 22h

Jeudi 26 août 2021

Initiation aux transports et à la mobilité : se déplacer autrement

par **Bruno Monjaret**, consultant mobilités
[de 10h à 13h](#)

- Les grandes évolutions de la mobilité en France : historique, enjeux et quelques exemples étrangers
- Les acteurs de la mobilité : acteurs historiques et nouveaux entrants

- Les modes de transports urbains et régionaux aujourd'hui ...et demain
- Les politiques de mobilité : planification, cadre législatif et financement

Buffet repas de 13h15 à 14h15

Les stratégies d'aménagement numérique, maîtrise d'ouvrage et choix des opérateurs, publics, privés ? Les enjeux du débat ?

par **Alexandre Schon**, chercheur en géographie et aménagement du territoire
[de 14h30 à 17h30](#)

Gestion naturelle des espaces verts : par le pâturage, arbres fruitiers etc ...

par **Guillaume Leterrier**, créateur des Bergers Urbains, **Wendy Boulanger**, créatrice de Ôpotager
[de 17h30 à 20h](#)

Ou être un membre actif d'un conseil régional

avec **Raymond Avrillier**, ancien conseiller régional et maire-adjoint honoraire de Grenoble.
[de 17h30 à 20h](#)

Quartier libre à 20h

Vendredi 27 août 2021

Quelle gestion publique de l'eau ? En 10 ans nous avons divisé par deux les contrats du privé. Où en sommes nous du droit à l'eau ? Quel projet de services de l'eau ?

Par **René Revol**, maire de Grabels **et Gabriel Amard**, co-président coordination Eau Bien Commun et directeur FDC
[de 10h à 13h](#)

Samedi 28 août 2021

Les expériences Territoires Zéro chômeur de longue durée (TZCLD), quel bilan, quelles perspectives

par **Laure Descoubes**, co-responsable du comité local du territoire zéro chômeur de thiers **et Boris Surjon**, chargé de mission Pôle emploi
[de 10h à 13h](#)

Quelle politique du logement et quelles actions des élu-es quotidiennement ?

Par **Jean-Pierre Coulomb**, secrétaire association mals logés **et Patrick Mavré**, architecte urbaniste
[de 14h à 17h](#)

Formations d'élu•es

par Le Formateur des collectivités

SÉMINAIRE DE FORMATION CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE AOÛT 2021

Salle des fêtes - Avenue de Valence
Chateauneuf-sur-Isère (26300)

**MERCREDI 25 AOÛT
AU SAMEDI 28 AOÛT 2021**

INSCRIPTION via votre collectivité >> Coupon au dos à faire signer avec cachet de votre collectivité.

SÉMINAIRE DE FORMATION CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE

MERCREDI 25 AOÛT AU SAMEDI 28 AOÛT 2021



SALLE DES FÊTES - AVENUE DE VALENCE

Chateauneuf-sur-Isère (26300)

Pour tout renseignement, vous pouvez
nous joindre au **07 84 32 79 99**

BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu-e territorial-e, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de la collectivité.

Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : **FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 8 avril 2019. DÉPARTEMENT 39.**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

Séminaire de Formation Chateauneuf-sur-Isère août 2021.

Mercredi 25 août au samedi 28 août 2021 - Chateauneuf-sur-Isère (26300)

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction élective :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elu-e-s et agents territoriaux des collectivités de :

- | | | | |
|---|--------|--|--------|
| <input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitants | 250€ | <input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000 | 1 200€ |
| <input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000 | 450€ | <input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000 | 1 400€ |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000 | 550€ | <input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000 | 1 600€ |
| <input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000 | 650€ | <input type="checkbox"/> plus de 100 000 | 1 800€ |
| <input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000 | 800€ | | |
| <input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000 | 1 000€ | | |

Parlementaires, Conseillers départementaux, régionaux et de Paris, Lyon, Marseille, Métropole de Lyon

..... 2 500€

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité